



---

# Avis d'audience

---

Le 1<sup>er</sup> février 2012

Réf. 2012-H-102

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en février afin d'étudier la demande présentée par l'Université de Toronto visant à révoquer son permis d'abandon d'un réacteur de faible puissance qui a été délivré pour l'installation du réacteur SLOWPOKE-2. Cette installation se trouve sur le campus St-George, à Toronto (Ontario).

L'Université de Toronto demande à la Commission d'approuver la révocation de son permis d'abandon afin de dispenser l'installation déclassée de la surveillance réglementaire. Le déclassement de l'installation a été effectué en février 2001.

La Commission a conclu qu'il n'est pas nécessaire de tenir une audience publique pour examiner la demande de l'Université de Toronto dans ce cas-ci. L'audience se déroulera par voie de mémoires du personnel de la CCSN et de l'Université de Toronto.

Un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié et accessible au public sur le site Web de la CCSN à la suite des délibérations et de la décision de la Commission à ce sujet.

Le mémoire de l'Université de Toronto et les recommandations du personnel de la CCSN ne sont pas disponibles en ligne. On doit en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

a/s Julie Bouchard  
Agente de tribunal  
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284  
Télec. : 613-995-5086  
Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)